



ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Le second BIL de l'année arrive aujourd'hui dans vos boîtes aux lettres, qu'elles soient numériques ou « physiques ». Pour des raisons de disponibilités des membres

du Bureau, 2 BIL papier seulement seront édités en 2014. La version allégée du BIL EXPRESS mensuel nous permet toutefois de maintenir une connexion plus fréquente que par le passé. Vous le savez, nous restons à votre disposition pour diffuser VOS messages à notre réseau...

Le RESEAU, c'est un mot essentiel, car c'est la raison d'être de l'ANIENIT : créer un réseau et le maintenir, afin de faciliter l'insertion professionnelle de nos jeunes, faire remonter à la gouvernance de l'école les besoins de l'industrie, pour que vous ayez toujours demain la même confiance dans la formation de l'école.

Nous vous en avons déjà parlé : l'ENIT est en plein dans le débat de restructuration des universités. Avec malheureusement la place de second rang dont nous devons nous contenter dans la COMUE toulousaine, nous allons maintenant pouvoir passer à la deuxième phase et examiner les opportunités qui s'offrent ou s'offriront à l'école pour son futur.

Passons à la vie du réseau... Après encore une soirée d'anniversaire très sympathique à Paris fin juin, nous relançons une rencontre sur le salon toulousain SIANE le 22 octobre avec l'URISMIP et IPF, deux réseaux avec lesquels nous mettons tout en œuvre pour créer des dynamiques (nous intégrerons le C.A. de l'antenne locale d'Ingénieurs et Scientifiques de France – URISMIP - très prochainement).

Nous nous sommes rendus disponibles pour les élèves entrants afin de leur faire prendre conscience de l'importance du réseau dès leur arrivée à l'ENIT, et avons tenu à leur rappeler que la vision de l'entreprise et de leur métier de demain doit rester l'objectif de leurs cinq prochaines années. J'ai personnellement rencontré en amphitheâtre la nouvelle promotion le 1^{er} septembre, et d'autres ingénieurs au parcours intéressant ont bien voulu se déplacer à Tarbes récemment : leur parrain Jean-Louis TOUZANNE (2^e promotion, ex directeur d'Alstom Tarbes) en premier lieu, Christian GARRIGUE (4^e promotion, ancien président de l'ANIENIT), Michel BIANCO (11^e promotion), sans oublier bien sûr Elodie BOYER, responsable Etudiants au Bureau 2014 de l'Anienit. Tous ont insisté pour que les jeunes prennent conscience qu'il faut mettre au cœur de leur formation l'envie d'entreprendre, d'innover et d'utiliser tous les outils que leur offre l'ENIT, en commençant par un réseau de plus de 5700 ingénieurs.

Bonne lecture.

Arnaud Evrard
Président 2014

SOMMAIRE

Édito.....	1
■ Du côté des élèves.....	1-2
■ Entre l'ENIT et vous.....	3-11
■ Du côté des autres ENI.....	11
■ Du côté des Industriels.....	11-12
■ Du côté des Anciens.....	13-15
■ Du côté d'IESF.....	16

GALA ENIT 2014

La 48^{ème} promotion de l'École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes est heureuse de vous inviter à sa soirée de prestige, le 51^{ème} Gala de l'ENIT, qui se déroulera au Parc des Expositions de Tarbes le samedi 6 décembre 2014. Envolez-vous et venez passer une nuit à Venise à travers cette soirée d'exception, préparée depuis plus d'un an par la 48^{ème} promotion.



51^{ÈME} GALA DE L'ENIT

6 DECEMBRE 2014
À PARTIR DE 22H
AU PARC DES EXPOS DE
TARBES

Une nuit qui n'attend plus que vous

Une Nuit à Venise

PRÉVENTES
ENIT - R.U. DE TARBES LECLERC
FNAC OFFICE DU TOURISME

TARIFS
NORMAL : 25 € REDUIT : 15 €

ANIMÉ PAR
L'ORCHESTRE JEAN RIBUL

WWW.GALA-ENIT.FR

■ GALA ENIT 2014 (SUITE)

Qui n'a jamais rêvé de partir dans la Cité des Doges, d'arpenter les rues, les places, les monuments ou de succomber au romantisme d'une balade en gondole sur les innombrables canaux qui serpentent la ville ? Tout au long de votre balade, vous découvrirez cette magnifique ville à l'architecture somptueuse. Entre les palais, les places et les nombreux ponts, vous vous perdrez devant la beauté de la place Saint-Marc et sa basilique. Vous vous attarderez quelques instants sur les ponts pour regarder passer les péniches qui voguent lentement sur les canaux. Enfin, vous resterez admiratifs devant la tour du Campanile et le Palais des Doges.

Mais Venise n'est pas seulement connue pour son architecture. En effet, quand l'on parle de Venise, on pense aussi à sa vie, son ambiance et particulièrement à ses fêtes. Comment ne pas penser, dès

lors, à son célèbre carnaval. Le carnaval de Venise, fête traditionnelle remontant au Moyen-âge, attire des foules considérables venues du monde entier. Pendant dix jours, la ville se remplit alors de personnages étranges aux masques pâles, vêtus de costumes aux couleurs chatoyantes. De l'habit traditionnel d'Arlequin à « La Bauta », cet anonymat réunit des milliers de personnes partageant la même passion enivrante pour Venise.

Echappons-nous un peu du tumulte du carnaval pour revenir à la plénitude de la ville et des quartiers qui la composent. Lors d'une balade entre les îles de Venise, votre attention sera certainement retenue par l'une d'entre-elles : Burano. Cette petite île située au nord de Venise est un spectacle à elle seule, avec ses maisons aux couleurs vives servant aux pêcheurs pour se repérer dans la brume, et sa dentelle qui contraste avec les mo-



48ÈME PROMOTION ENIT

numents imposants de Venise. C'est par un voyage en vaporetto que vous pourrez rejoindre Burano et apprécier sa palette multicolore.

Le gala, en quelques chiffres, c'est un an de préparation, 145 000 € de budget, 3 500 personnes et 3 000 bouteilles de champagne. Venez nous rejoindre pour cette éblouissante soirée le samedi 6 décembre à partir de 22h et passer « une nuit à Venise » !

Cette année, ce sont les ingénieurs des promotions 8, 18, 28, 38 et 44 qui recevront par courrier un carton pour une invitation gratuite de deux personnes grâce à la banque d'adresses de www.anienit.org

■ RALLYE PROMENADE 2014

18 équipages sur la grille de départ

Le samedi 17 mai 2014 avait lieu le rallye-promenade organisé par les étudiants de la 48^{ème} promotion de l'ENIT entrés en 3^{ème} année.

Avec comme fil conducteur le thème « Mario Kart », près de 85 participants (étudiants ou anciens élèves) répartis sur 18 équipages se sont réunis sous un très beau soleil pour parcourir la Bigorre au travers d'une série de neuf épreuves à caractère sportif et ludique. Le rallye a réservé à chacun de nombreuses surprises et ce fut au bout d'un parcours de plus de 90 kms que les différents équipages se sont retrouvés pour assister à la remise des prix. Bonne humeur et rigolade ont été

au rendez-vous tout au long de la journée et le sentiment général fut très bon.

Les organisateurs du rallye promenade 2014 remercient tous les participants ainsi que les divers partenaires pour leur implication dans cet évènement qui a permis de récolter des fonds pour le prochain gala de l'ENIT.

Équipage vainqueur du Rallye : **Team locadour**.
Équipage vainqueur du prix du meilleur déguisement : **Les étoiles**.

Mickaël MENEN, 48^{ème} promotion



« Les étoiles » avec le lot fourni par notre partenaire l'ANENIT pour le meilleur déguisement.



Une des épreuves : Jeu de dames

■ QUAND LES ÉTUDIANTS ENIT METTENT EN AVANT LEUR ÉCOLE



Fin mai 2014 avait lieu le Championnat Inter Régional Aquitaine/Midi-Pyrénées de planeur. Parmi les participants se trouvait un planeur ENIT qui s'est classé deuxième de la compétition. Retour sur le projet de deux étudiants passionnés.

L'ACCIDENT

Tout commença le 26 mars 2011 lorsque le planeur de type LS1-d immatriculé F-CEHY décolla de l'aérodrome d'Auch (32) pour un vol local. Au retour du vol, le pilote sortit le train d'atterrissage dans le circuit de piste. Durant l'approche, le pilote avait confondu la commande des aérofreins (commande nécessaire pour augmenter le taux de descente du planeur et permettre un atterrissage conventionnel) avec la commande de sortie/rentree du train d'atterrissage (com-

mandes dont la manœuvre et l'apparence sont similaires). Ainsi, au lieu d'utiliser les aérofreins, il sortait et rentrait le train d'atterrissage. N'analysant pas son erreur, il rata complètement son approche (survitesse) et se crasha en bout de piste dans un bassin de décantation d'eau de pluie. Le pilote sortit indemne de l'accident, mais le planeur fut fortement endommagé.

ÉTENDUE DU PROJET

Le projet « Lima 48 » est à l'initiative de deux étudiants de l'ENIT : Etienne LABARTHE (promotion 44) et Jérôme RABLADE (promotion 48) qui ont décidé de réaliser eux-mêmes la remise en vol totale de ce planeur. Il a entraîné la création de la section aéronautique de l'ENIT (association loi 1901) dont le but était à la base de représenter ce projet auprès de l'ENIT et des partenaires. Durant 2 années, la section aéronautique a réalisé elle-même toutes les démarches administratives (dossiers, calculs, demandes de subventions), la logistique du projet et les réparations manuelles (fuselage, aile, verrière, divers accessoires). Il s'est achevé le 18 mai 2014, date du vol d'essai de l'appareil, réalisé

sans aucun incident. Depuis ce jour, le planeur est désormais exploité par la section aéronautique de l'ENIT, dans des buts de compétition, de stages et de maintien des compétences de nos pilotes.

LES ACTEURS DE CETTE RÉUSSITE

- Etienne LABARTHE et Jérôme RABLADE : les deux étudiants de l'ENIT à l'initiative du projet qui ont œuvré durant 100% de la durée du projet. Ils sont tous les deux mécaniciens LNMA habilités à réaliser des réparations composite des planeurs ainsi que les opérations habituelles d'entretien.
- Noël BRAVO : conseiller technique sportif de la Fédération Française de Vol à Voile (FFV). Il a assuré la coordination du projet auprès des différents acteurs, du début à la fin du projet ;
- Béla NOGRADY : PDG de la société Protplane, qui a présenté le dossier de calcul de réparation sous son nom, et a accueilli le lieu des réparations ;
- Adrien JOUVET : mécanicien du club de planeur de Bourg St Bernard, qui a aidé à la finalisation des réparations et à la présentation du planeur à l'OSAC.

■ 3 ÉTUDIANTS ENIT NOMINÉS AU CONCOURS CRECE



Photo: David BECUS

Tous les ans, l'ENIT propose un ou deux dossiers d'étudiants au Concours Régional des Etudiants Créateurs d'Entreprises (CRECE). Ce concours, organisé par la CCI de Toulouse, concerne tous les établissements d'enseignement supérieur de la région. Pour cette 13^{ème} édition, 22 projets ont été présentés, dont 2 de l'ENIT :

- « **La Forge** », porté par Benoit Vannier et

Ismaël Moussaoui (S9*), portant sur la conception et la fabrication d'une montre haut de gamme ultra légère, - « **Teamzup** », porté par Jérémy Derosier (S9*), un réseau social permettant de partager des activités sportives et culturelles. La remise des prix a eu lieu le 11 juin sur le campus de l'ENSICA, en présence des directeurs des différents établissements, du

président de la Chambre de Commerce et d'Industrie et d'autres personnalités du monde de la création d'entreprises.

Benoit et Ismaël ont fini 4^{ème} ex-æquo et Jérémy termine 9^{ème} ex-æquo. Ils avaient bénéficié d'un accompagnement particulier de la part du Service des Affaires Industrielles et d'enseignants de l'école.

■ ENSEIGNEMENT DU BTP À L'ENIT

L'option BTP est mise en place depuis 2004. Elle s'appuie sur la formation polyvalente de l'école en Génie Mécanique et Génie Industriel et offre aux étudiants un champ de compétences complémentaires en Génie Civil au travers de modules de formation spécifiques à ce domaine. Les objectifs majeurs sont de permettre aux étudiants de l'ENIT :

- d'assurer la fonction d'ingénieur généraliste dans le BTP en France ou à l'étranger, à la fois dans le domaine de la conception (maîtrise d'œuvre, bureau d'études structures, R&D,..) et de la construction (méthodes, conduite de travaux, ..),
- d'intégrer et de conduire de grands projets par la connaissance acquise lors de leur cursus pluridisciplinaire des interactions techniques et humaines entre les acteurs.
- d'avoir enfin des perspectives de carrière ouvertes grâce à leurs compétences en Génie Civil et leur profil généraliste.

Après un programme commun sur les deux premières années de formation après le baccalauréat, l'option BTP débute en semestre 5 et se poursuit jusqu'au semestre 10, à raison d'environ 15-20% des heures d'enseignement par semestre (en remplacement d'autres modules). Ceux-ci recouvrent les domaines des matériaux et du dimensionnement (bétons armé et précontraint, constructions métalliques, construction bois, géotechnique, ouvrages hydrauliques..), des équipements (physique de l'habitat, électricité, génie climatique,..) et de la gestion et organisation (construction,

méthodes,..) pour ce secteur d'activités. Pour les semestres 7 à 9, l'option BTP constitue un complément à la coloration choisie par l'étudiant :

- soit la coloration Génie Mécanique (GM), amenant à un profil d'ingénieur Etudes, Conception et Développement,
- soit la coloration Génie Industriel (GI), conduisant à un profil d'ingénieur Méthodes, Gestion et Organisation.

La formation se fait au travers de cours magistraux, travaux dirigés et pratiques et apprentissage par projets permettant le travail de groupe, avec l'intervention d'enseignants propres à l'école et d'industriels du secteur. Un partenariat international est par ailleurs mis en place avec différentes universités pour la réalisation d'un semestre de formation ou un EPS (European project Semester) à l'étranger (Danemark, Espagne, Canada,..) ainsi que l'accueil d'étudiants étrangers à Tarbes (Mexique, Brésil,..). L'option est accessible aux étudiants en formation à l'école (sélection à partir des résultats des semestres précédents) et certains Admis Sur Titre (sélection sur dossier) avec un nombre de places limité à 12 personnes à chaque nouveau semestre (en Septembre et Février). Cette formation s'appuie enfin sur un certain nombre d'expériences professionnelles lors des stages en entreprises prévus dans la formation de l'ENIT :

- en **semestre 3** (10 semaines) avec pour objectif une découverte du monde de

l'entreprise et l'initiation au métier de l'ingénieur,

- en **semestre 6** (5 mois) où sont mis en pratique les acquis scientifiques, techniques et technologiques pour résoudre une problématique de l'entreprise,

- en **Projet de Fin d'Etudes** (5 mois) qui est une mise en situation préprofessionnelle.

L'enquête Premier Emploi réalisée par l'ANIENIT auprès des diplômés 2009, 2010 et 2011 ayant suivi cette option a montré que :

- 81% de ces étudiants ont intégré le secteur du BTP,
- à 90% sous la forme d'un CDI,
- à 91% en France (dont 26% en Midi-Pyrénées, 25% en Aquitaine et 23% en Ile-de-France),
- pour une rémunération moyenne brute (avec primes) de 35.6 k€ (diplômés 2009), 39.1 k€ (diplômés 2010), 37.3 k€ (diplômés 2011),
- la durée de recherche du 1^{er} emploi étant pour 83% inférieure à deux mois.

Pour plus de renseignements :

Hélène WELEMANE
Maître de Conférences - ENIT
05 62 44 29 47
Helene.Weleman@enit.fr



■ APPEL À IDÉES "DÉMONSTRATEURS" 2014 DU DAS "USINE DU FUTUR" D'AEROSPACE VALLEY

2 idées ENIT lauréates!



En Février 2014, le DAS UF (Domaine d'Action Stratégique "Usine du Futur") du Pôle de Compétitivité Aerospace Valley lançait un appel à idées de démonstrateurs destinés à l'Usine du Futur. Après un processus de sélection en deux étapes (sélection de 10 projets finalistes, puis défense de ces projets par une présentation devant un panel d'industriels du pôle le 6 Juin 2014), deux idées portées par des acteurs du LGP figurent parmi les 3 idées lauréates de l'appel à idées et ont été présentées lors du 9ème Forum Technique des adhérents Aerospace Valley (Arcachon, 25-26 Juin 2014):

SimProVR : "Plateforme de Simulation Interactive en RV pour les Processus de l'Usine du Futur"

Porteur : Philippe FILLATREAU

Sur la base des travaux en RV menés au LGP depuis une dizaine d'années et d'une plateforme au niveau d'équipement rare en milieu académique, ce projet vise au développement d'un démonstrateur de

Réalité Virtuelle accessible aux end-users du pôle, aux PME sous-traitantes ou actrices de l'innovation en RV, et aux institutionnels et laboratoires de recherche. Cette plateforme permettrait aux acteurs industriels du pôle d'accéder à l'outil de Réalité Virtuelle, de se préparer à son utilisation, et de mutualiser des besoins en recherche dans le domaine de la RV, seule la recherche permettant de passer de la technologie RV à l'expérience virtuelle orientée métier. Les applications visées seront la validation multi échelle de l'usine du futur : site de production, mais surtout poste de travail (prise en compte de l'ergonomie dès la phase de conception) et produit (simulation interactive et immersive de processus métier liés au PLM du produit).

L'équipe de Réalité Virtuelle de l'ENIT est à la recherche de partenaires, end-users, PME, institutionnels, laboratoires de recherche, pour la concrétisation d'un projet coopératif autour de l'idée retenue par le pôle.

Contact :
philippe.fillatreau@enit.fr
Tel. 05 62 44 50 80

PHM2M: Prognostics Health Management Machine to Machine

Porteur : François Pérès

Les développements scientifiques relatifs au PHM (Prognostics Health Management) ne s'appliquent pour l'heure qu'à la maintenance de la machine défaillante. L'idée est d'étendre ce concept à une échelle plus large pour prendre en compte cette information au niveau d'un système complet (ligne de production, atelier, usine). La réunion des concepts Machine to Machine et Prognostics Health Management doit conduire à optimiser le fonctionnement d'un atelier ou d'une ligne de production :

- en détectant de façon précoce une défaillance (ou une déviation de comportement) sur une machine et en déterminant son évolution probable
- en propageant l'information aux entités concernées (i.e. avec lesquelles la machine défaillante interagit sur le plan fonctionnel (implication conjointe dans une production) ou matériel (similarité d'architecture))
- en adaptant la stratégie d'ensemble de l'atelier ou de la ligne pour intégrer la baisse de régime ou l'arrêt proche de la machine.



■ WORKSHOPS INDUSTRIELS A L'ENIT

Le 12 septembre, l'ENIT a organisé un workshop industriel sur le projet «Méthodes et Outils pour développer les services autour des produits manufacturés».

Celui-ci a présenté les résultats du projet Européen MSEE (Manufacturing Service Ecosystem) qui réunit 19 partenaires dont de nombreux industriels, parmi lesquels des PMI, pour répondre aux besoins industriels de production de services liés aux produits. Quatre cas industriels permettaient de tester les résultats du projet.

Un industriel Espagnol, IBARMIA, a présenté son application des résultats MSEE pour développer des services innovants liés à ces produits.

Cette journée a permis de présenter les résultats du projet et les opportunités de financement public liées à la recherche et l'innovation par un des animateurs du pôle Aerospace Valley.

Le 28 novembre 2014 se tiendra à l'ENIT de Tarbes une journée dédiée à la Tribologie

La tribologie (étude du frottement et de l'usure) est une science nouvelle qui s'impose principalement pour des raisons d'économie de matière et d'énergie. La tribologie est un domaine fortement pluridisciplinaire faisant interagir la mécanique, la physico-chimie et la science des matériaux sur des échelles allant du mètre au nanomètre. La complexité des problèmes rencontrés en frottement, liée au nombre remarquablement élevé de facteurs intervenant dans les phénomènes observés, a incité les équipes scientifiques à s'engager dans la recherche de solutions de problèmes finalisés.

Lors de cette journée, trois contributions seront présentées :

- Concepts et méthodes de structuration en tribologie non lubrifiée ;
- Frottement carbure de silicium - graphite - Rôle des éléments d'addition introduits dans les graphites ;
- Nouveaux composites à matrice métallique pour application tribologique haute température.

La première contribution abordera les outils théoriques et expérimentaux utilisés en tribologie en milieu non lubrifié. Le cadre conceptuel de cette activité s'appuie fortement sur l'analyse de la dynamique des éléments interfaciaux définie par l'approche troisième corps. Il s'agit d'une approche systémique, multi-échelle et multi-physique orientée vers la reconstitution de la vie tribologique du contact en identifiant les différents débits de matière susceptibles de contribuer à la portance du contact et aux différents modes d'accommodation interfaciaux. Initiée par Godet et Berthier dans les années 80 à l'INSA de Lyon, cette méthodologie est à la fois un puissant outil de structuration et un moyen heuristique efficace, reconnue internationalement, mais toujours en développement et en complexification. En l'absence de modèle prédictif en frottement sec, cette méthodologie demeure la meilleure garantie de rigueur pour l'établissement de scénarios crédibles d'endommagement des contacts frottants.

Les deux contributions suivantes illustrent cette méthodologie appliquée à des cas concrets. La première application concerne un contact entre une céramique et plusieurs variétés de

graphites destiné à la fabrication de joints d'étanchéité dynamiques. L'identification des différents flux de matière dans le contact et l'analyse des transformations microstructurales tribo-activées ont permis de reconstituer les cinétiques d'usure et de comprendre le rôle des éléments d'addition introduits dans les graphites sur les réponses en frottement. La deuxième application s'intéresse à des matériaux composites innovants formés d'une matrice métallique dans lesquels ont été introduits des particules de lubrifiants solides. Cette étude a été réalisée dans des conditions de glissement rotatif à chaud. Nous avons montré que les éléments d'addition ne remplissaient pas les fonctions attendues (réducteurs de frottement et anti-usure) et s'avéraient plutôt néfastes, car ils contribuaient fortement à l'affaiblissement de la matrice, ce qui a permis aux élaborateurs de modifier la formulation et les conditions d'élaboration de leurs matériaux.

Pendant une visite, M. Denape, Professeur d'université, et son équipe de tribologues, vous présenteront leur laboratoire et répondront à toutes vos questions.

Contact pour des renseignements et/ou une pré-inscription :

Sandra Saint-Genez
Chargée de Projets de Recherche
Direction des Affaires Industrielles
05 62 44 50 91
sandra.stg@wanadoo.fr

■ POINT SUR : LES STAGES INDUSTRIELS

Les stages s'insèrent complètement dans le projet pédagogique et permettent à l'élève de mieux comprendre le monde de l'entreprise, d'acquérir du savoir-faire et du savoir-être professionnel. C'est une étape importante dans la vie de l'élève-ingénieur, une passerelle qui le mènera vers son premier emploi.

L'ENIT offre deux périodes de stages et de PFE grâce à l'organisation du cursus en semestres. Elle propose ainsi par année universitaire deux périodes pour les stages S3 et S6, et deux périodes pour le PFE. Le statut et les obligations du stagiaire sont régis par l'école et l'entreprise d'accueil. Le suivi pédagogique du stagiaire est assuré par un professeur « tuteur école » et un ingénieur « tuteur entreprise ».

■ **Le premier stage**, d'une durée de 10 semaines, constitue une initiation aux métiers de l'ingénieur. Après une période de découverte de l'entreprise, de son organisation et du rôle d'un ingénieur (1 à 2 semaines), l'étudiant sera associé à un projet pour lequel il va être amené à effectuer différentes actions.

■ **Le stage du semestre 6**, d'une durée de 20 semaines, constitue une « formation aux métiers de l'ingénieur » et correspond à un niveau assistant-ingénieur. L'élève ingénieur doit mettre en application ses acquis techniques et scientifiques pour satisfaire un besoin industriel. A partir du semestre 7, l'élève peut construire son parcours parmi les 13 choix de l'offre de formation des domaines génie mécanique et génie industriel.

■ **Le PFE**, partie intégrante de la formation ENIT (20 semaines en fin de cursus), a une autre finalité. Il s'agit de mettre l'ingénieur presque diplômé en situation réelle d'exercice de son futur métier : la participation, le plus souvent en milieu industriel, à la réalisation d'un projet issu d'une problématique industrielle. Il constitue un véritable outil d'intégration de la formation dispensée à l'ENIT dans son environnement socio-économique.

La moitié des élèves environ sont embauchés par l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur PFE. Côté entreprises, proposer un stage permet d'identifier des potentiels, mais également de développer ou d'améliorer sa marque employeur. Un stagiaire « épanoui » permet à l'entreprise de mieux se faire connaître, de se promouvoir auprès d'une population ciblée.

Offrir un stage est souvent pour l'entreprise le premier maillon dans sa relation avec l'école. L'école peut alors éventuellement proposer un partenariat « sur mesure » avec les entreprises souhaitant s'investir à ses côtés.

Le service des stages des Affaires Industrielles de l'ENIT est une véritable interface entre les élèves et les entreprises puisqu'il reçoit, valide puis diffuse les offres de stages. Il a également un rôle de conseil auprès des élèves pour les aider dans leurs recherches et selon leur projet professionnel. Il conseille par ailleurs les entreprises et veille au respect de la réglementation.

■ **Plus de renseignements, les entreprises peuvent contacter :**
gilbert.rotge@enit.fr et cathy.layus@enit.fr.

Le stagiaire dans l'entreprise

Jusqu'à une période récente, le stage en entreprise ne bénéficiait pas d'une définition juridique à proprement parler. Le Code de l'Education se contentait en effet de préciser que le stage ne pouvait se résumer à l'exécution d'une tâche régulière correspondant à un poste de travail permanent de l'entreprise.

C'est désormais chose faite depuis l'été dernier. La section du Code de l'Education traitant des stages s'est étoffée et encadre davantage les stages étudiants en milieu professionnel, afin de renforcer les droits des stagiaires, tout en s'assurant que le stage soit qualifiant. Le stage correspond ainsi à « une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant acquiert des compétences professionnelles qui mettent en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'une certification. Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil ».

La protection du stagiaire

Avant tout, le stagiaire n'a pas le statut de salarié. Cependant, malgré l'absence de contrat de travail, le stagiaire bénéficie de certaines dispositions du droit du travail et règles de protection sociale.

Protection juridique, la convention de stage obligatoire

Tout stage en milieu professionnel, qui ne relève ni de la formation initiale des jeunes de moins de seize ans, ni de la formation professionnelle tout au long de la vie, doit être intégré à un cursus pédagogique et obligatoirement faire l'objet d'une convention.

Les établissements d'enseignement dispensant une formation supérieure dont les étudiants accomplissent, à titre obligatoire ou optionnel, des stages en entreprise élaborent une convention de stage, à laquelle est annexée la « Charte des stages étudiants en entreprise » du 26.04.2006.

En l'absence de contrat de travail, la convention de stage constitue « le cadre » et donc une protection juridique du stagiaire. Tripartite, c'est-à-dire signée par le stagiaire, l'organisme d'accueil (entreprise, administration publique, association...) et l'établissement d'enseignement, la convention fixe les engagements respectifs de chacun, précise les éléments visant à encadrer les modalités précises du déroulement du stage et comporte nécessairement les 11 clauses énoncées par le Code de l'Education (article D.612-50).

Aménagements supplémentaires, le sta-

giaire bénéficie de la protection octroyée par certaines dispositions du Code du Travail, à savoir, contre la discrimination, le harcèlement (moral, sexuel), relatives aux conditions de travail (durée, repos hebdomadaire, hygiène et sécurité...), mais également relatives aux droits et libertés individuelles des salariés.

Protection sociale du stagiaire

Bien que n'ayant pas le statut de salarié, les stagiaires bénéficient au même titre que les salariés, des prestations prévues par le Code de la Sécurité Sociale en matière d'accidents du travail. Le stagiaire est ainsi couvert pour les accidents, qu'ils surviennent, au sein de l'entreprise lors du stage, ou lors des trajets domicile du stagiaire/lieu de stage et établissement d'enseignement/lieu de stage.

Stagiaire et responsabilité en cas d'accident

Deux typologies d'accidents peuvent survenir au cours d'un stage :

Le stagiaire victime d'un accident du travail

Comme on a pu le voir précédemment, le stagiaire victime d'un accident à l'occasion de son stage bénéficie du régime d'indemnisation de la Sécurité Sociale relatif aux accidents du travail. Cependant, le Code de la Sécurité Sociale prévoit également la possibilité de rechercher la responsabilité de l'employeur, en l'occurrence l'établissement d'enseignement, sur le fondement de la faute inexcusable ; la jurisprudence considère en effet de manière constante que c'est l'établissement d'enseignement qui doit en répondre en tant qu'employeur, sans possibilité de recours à l'encontre de l'entreprise d'accueil.

Il importe également de noter que la notion de faute inexcusable a évolué depuis 2002 et l'interprétation qui est faite de l'obligation de sécurité de l'employeur par les tribunaux revient quasiment, pour ce dernier, à garantir l'absence d'accident du travail.

Le stagiaire occasionnant un accident

Si lors de son stage, le stagiaire occasionne un dommage à un tiers (autre que les salariés de l'entreprise), la jurisprudence, en termes de responsabilité, n'est à l'heure actuelle pas bien arrêtée. Dans pareil cas, plusieurs types de responsabilités pourraient être recherchés : la responsabilité directe de l'entreprise d'accueil du stagiaire sur la base d'une faute par exemple dans l'encadrement du stagiaire, la responsabilité personnelle du stagiaire qui a commis l'acte, ou potentiellement la responsabilité de l'établissement d'enseignement.

Le stage: main d'œuvre bon marché ou levier à l'embauche ?

Alors que la législation s'apprête à évoluer à nouveau et que le cadre se fait de plus en plus précis et restrictif, le stage n'a jamais autant fait parler de lui dans la presse que ces dernières semaines. Certains articles ont eu tendance à faire du stage la « bête à abattre », mettant en avant les abus en tout genre et faisant d'exceptions une généralité. Si les abus existent, il ne faut pas oublier le nombre d'étudiants des grandes écoles à qui ces expériences ont pu apporter compétences et savoir-être en entreprise, atouts indispensables pour conduire à l'emploi sur un marché tendu. Des exemples d'abus, nous en avons tous en tête ! Ils sont souvent involontaires, par manque d'information sur les pratiques ou la législation, parfois malhonnêtes, avec ce chantage simple mais insidieux : « si tu ne te plies pas, tu ne valides pas »... mais ils restent des exceptions ! Il ne faut pas non plus oublier que les écoles, qui ont fait de l'application des enseignements en entre-

prise leur cheval de bataille depuis de nombreuses années, prennent leur rôle d'encadrement très au sérieux et restent vigilantes quant au bon déroulement des stages et au respect des droits de leurs étudiants.

Les stages ne sont pas là pour créer un vivier de main d'œuvre bon marché, mais bien pour préparer au mieux les étudiants à accéder dans les meilleures conditions possibles au marché de l'emploi et les accompagner dans leur choix de métier. Nombre d'étudiants arrivent dans les écoles avec cette question en suspens : à quel métier suis-je destiné ? Rien ne vaut la mise en pratique de tous les enseignements dans un contexte réel : tester son futur métier, se rendre compte par soi-même que tel environnement de travail convient mieux que tel autre, que ce métier qui paraissait exaltant est ennuyeux au quotidien, mais que tel autre, découvert lors d'un stage pourrait être intéressant... Avoir le choix, multiplier les expériences et avoir le droit de se tromper, encore un peu, et sans conséquence dramatique sur l'avenir !

Une fois le projet professionnel élaboré, les stages ouvrent la voie royale vers l'emploi : acquisition des compétences, meilleure connaissance du secteur et de ses enjeux, adoption des savoir-être liés au milieu, etc. Bref, ainsi préparé, le jeune diplômé a en main tous les atouts pour décrocher l'emploi qu'il a choisi et dans lequel il sait qu'il s'épanouira.

La proposition de loi sur les stages étudiée au Sénat fin avril vise à limiter les abus et à donner des droits complémentaires aux stagiaires. Même si certains articles proposés semblent difficiles à mettre en œuvre, l'objectif est louable. Reste à voir si cette loi qui cible principalement les 6% de « mauvais » stages ne sera pas au détriment des 94% d'expériences positives tant pour l'étudiant que pour l'organisme d'accueil.

DOSSIER Revue Grand Angle CGE – Avril 2014
D'après Cécile BASTIEN
Responsable des Stages
Groupe ESC Troyes


Jeudi 10 juillet, le Président de la République a promulgué la loi tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires

La proposition de loi visait, d'une part, à réaffirmer que le stage doit être un outil à part entière au service du cursus de formation et, d'autre part, à mieux protéger les droits des stagiaires.

La nouvelle réglementation prévoit notamment les dispositions suivantes :

- La rémunération mensuelle minimale obligatoire pour les stages de plus de deux mois passera de 436 à 523 euros d'ici septembre 2015, le texte portant son montant de 12,5% à 15% du plafond de la Sécurité sociale. L'entrée en vigueur a été décalée à septembre 2015 au lieu de septembre 2014 au motif que les petites structures publiques ou associatives ont déjà voté leur budget pour 2014.
- Un plafond maximum de stagiaires est instauré, en fonction des effectifs salariés.
- La nouvelle loi renforce les moyens d'identifier et de sanctionner les abus éventuels, instaure des autorisations d'absence et de congés, aligne le temps de présence des stagiaires sur celui des salariés, exonère d'impôt sur le revenu la gratification.

Le texte étend aussi à tous les stagiaires l'accès aux restaurants d'entreprises, le bénéfice des titres restaurants ou le remboursement des frais de transports lorsqu'ils existent pour les salariés.



L'assurance d'une prestation de qualité

L'ENIT avec ses enseignements de valeur, ses infrastructures et ses centres de recherche, constitue un **gage de qualité** pour vos études. Les étudiants de l'ENIT sont recrutés pour leur sérieux, leur implication et leur capacité d'adaptation dans les missions qui leur sont confiées dans les domaines du Génie Mécanique, du Génie Industriel, de l'Electronique, du Bâtiment et des Composites.

Disponibilité
Une équipe réactive

Adaptabilité
Large panel de compétences

Créativité
Solutions novatrices et pertinentes

Professionnalisme
Rigueur et suivi des projets

Nos Valeurs

47, avenue d'Azereix 65000 TARBES
Tél: 05.62.44.60.95
Email: junioretudes.enit@gmail.com

■ FORUM ÉTUDIANTS/ENTREPRISES 2014



TARBES : des entreprises toujours plus nombreuses à l'ENIT le jeudi 9 octobre 2014 pour le 10^{ème} forum entreprises.

Plus d'une centaine de professionnels ont fait le déplacement à Tarbes pour rencontrer les étudiants et leur donner des conseils utiles pour leur recherche de stage ou d'emploi.

En matinée, les industriels et responsables RH ont répondu en amphithéâtre aux questions des élèves. Ils ont mis l'accent sur la qualité de la formation dispensée à l'ENIT et sur les perspectives d'emploi relativement favorables aux ingénieurs de Tarbes. Le secteur aéronautique, fortement représenté à ce forum, a notamment informé les futurs diplômés des difficultés actuelles concernant le secteur études, R&D, etc., au vu du faible nombre de projets en cours ; les embauches actuelles dans l'aéronautique s'orientent plutôt vers le support de production. Les industriels ont également insisté sur l'importance de la mobilité, tant nationale qu'internationale, et donc à la nécessité de maîtriser l'anglais, ne serait-ce que pour réussir l'entretien d'embauche. Quelques échanges ont également permis aux élèves d'avoir l'avis des professionnels concernant les perspectives de contrat suite au PFE, la pertinence d'un diplôme supplémentaire (Master recherche, doctorat ou autre), et bien entendu, la question des salaires a été abordée. Guy Monchy a rappelé aux participants que l'Anienit met à la disposition des élèves les résultats de son Enquête Premier Emploi ; l'enquête réalisée chaque année auprès des dernières promotions permet de connaître la réalité des chiffres de l'intégration des promotions sortantes et d'apporter des éléments de réponse à beaucoup des questions posées pendant le forum, et notamment celles concernant le taux d'embauche à l'issue du PFE, la durée de recherche du 1^{er} emploi, les secteurs d'embauche, etc. Les chiffres des rémunérations permettent d'éviter les erreurs au moment de la négociation du premier salaire...

L'après-midi a permis aux participants de se retrouver sur les stands ; les étudiants ont ainsi pu prendre connaissance des activités des entreprises,

de leurs besoins en matière de recrutement ou de stages, et déposer éventuellement leur CV.

L'Anienit remercie les Anciens qui ont su mobiliser leur entreprise pour cette rencontre importante dans la vie de nos étudiants. Le retour d'expérience des diplômés est précieux (et très apprécié). Nous espérons que la prochaine édition, à l'automne 2015, réunira des acteurs de secteurs encore plus variés, et une présence plus forte des Anciens aux côtés des responsables Ressources Humaines. N'hésitez pas à contacter l'Anienit ou l'ENIT : Cathy LAYUS, Chargée de communication et marketing, Direction des Affaires Industrielles
05 62 44 29 46 - (cathy.layus@enit.fr)

Les entreprises au forum 2014 :

ALTEN, ALTRAN, ASSYSTEM FRANCE, ATOS INTEGRATION, AUSY, BIGORRE INGENIERIE, BOUYGUES, CAILLAU, COLAS, CS, DAHER SOCATA, ECM, ENTREPOSE, MALET, ERDF, EURO ENGINEERING, EURGICIEL, EUROVIA, FIGEAC AERO, GEOLOG, ATLANTIC, EXCENT, NGE, ORTEC, GUIMA PALFINGER, ISAE, LATECOERE SERVICES, LEROY SOMER, MAF, PCO, PLANITEC, POMIER, PONTICELLI, SAFRAN, SEB, FAYAT, SOGGECLAIR, SOGETI, SPIE, SYNERGIE, TIGF, TOULOUSE BUSINESS SCHOOL, VINCI, ETC.



■ POINT SUR : LA SITUATION DE L'ENIT RELATIVEMENT À LA NOUVELLE LOI ESR (ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE) DE 2013

La nouvelle loi ESR de juillet 2013 finalise un processus initié en 2007 (loi d'autonomie des universités), ayant notamment pour objectif de rendre la recherche visible à l'échelle internationale et dotant les universités (ainsi que les écoles) de responsabilités et compétences budgétaires et de gestion. L'ENIT a ainsi demandé et obtenu l'accès à ces compétences élargies en 2010 (parmi une minorité d'écoles). Cette loi oblige toutes les universités et écoles à des regroupements régionaux, dans une démarche fusionnelle ou fédérale. Dans le cas de la région Midi-Pyrénées, l'ensemble des universités et écoles a opté pour une démarche fédérale sous forme de COMUE (COMmunauté d'Universités et d'Établissements), prenant le nom d'« Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées ». Cette nouvelle Université Fédérale a été rete-

nue, au niveau national, dans le cadre des projets IDEX (Initiatives D'EXcellence) visant à faire émerger une dizaine d'universités de rang mondial et drainant ainsi des budgets préférentiels.

L'ANIENIT s'est intéressée, depuis le début 2013, au devenir de l'ENIT dans le cadre de cette nouvelle loi. Au-delà de l'obligation légale, elle a considéré comme porteuse d'avenir l'association à une Université Fédérale de Toulouse, parmi les toutes premières universités françaises. Sans remettre en cause l'association à l'INPT (Institut National Polytechnique de Toulouse) initiée depuis plus de 10 ans à des fins de formation doctorale, elle a milité avec la gouvernance de l'ENIT pour un accès direct et de premier plan de l'ENIT au sein de la COMUE, afin de maîtriser directement sa destinée.

Depuis septembre 2013, des groupes de travail de l'ensemble des universités et écoles ont œuvré pour élaborer le projet de la COMUE. Un groupe de travail, constitué des éléments initialement fondateurs de l'ancien PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur : structure transitoire de la COMUE pendant l'évolution de la loi de 2007 à 2013) et auquel n'était pas invitée l'ENIT, a spécifiquement étudié le mode de gouvernance de la COMUE (nota : l'ENIT était présente dans le groupe de travail sur la formation). Il est apparu dès les premières versions du projet que l'organisation fédérale reposerait en fait sur un socle restreint d'universités et écoles ayant un statut de **membre de droit**, les autres étant confinées à un simple statut **d'associé (simple ou renforcé)**.

Et que le principal organe de gouvernance (au-delà du Conseil d'Administration et du Conseil Académique) en serait le **conseil des membres de droit**. Ces membres de droit autoproclamés sont : les 3 universités toulousaines (Capitole, Jean-Jaurès et Paul Sabatier) et les 3 groupes d'écoles toulousaines (INPT, INSA et ISAE), auxquels s'ajoute le CNRS.

L'ENIT, bien qu'elle en remplisse légalement les conditions d'accès et malgré ses demandes, n'a pas été reconnue membre de droit. Le Conseil d'Administration de l'ENIT s'est prononcé dès le 4 février 2014 pour faire partie des membres à part entière de la COMUE. Les représentants de l'ENIT ont, depuis, exprimé ce point de vue dans toutes les réunions préalables à la constitution de la COMUE. Par courrier du 23 avril 2014, le président du Conseil d'Administration de l'ENIT a adressé à la présidente du PRES de Toulouse un rappel de la délibération du C.A. de l'ENIT du 4 février 2014 et redemandé l'accès au statut de membre à part entière de la COMUE, argumentant notamment sur la représentativité régionale de l'ENIT. Aucune réponse n'a été faite directement à ce courrier, sinon la production de versions successives du projet de statuts de la COMUE, excluant toujours l'ENIT du statut de membre de droit.

Encouragée par l'ANIENIT, la direction de l'ENIT a sollicité l'appui des représentants institutionnels et politiques du département pour accompagner sa démarche. Il faut ainsi rendre hommage aux élus politiques du département (Mme DURIEU, sénatrice, Mme DUBIE, députée, M. GLAVANY, député et ancien ministre, M. FORTASSIN, sénateur et M. PELIEU, président du conseil général), qui ont répondu à cette sollicitation par une lettre commune adressée courant juin 2014 à Mme FIORASO, secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche. Cette lettre soutient la démarche de l'ENIT dans sa volonté d'accès au statut de membre de droit de la COMUE, notamment par leur attachement à la représentativité régionale de l'ENIT. Le retour de la secrétaire d'Etat vers les politiques début juillet 2014, de concert sans doute avec les membres de droit autoproclamés de la COMUE, occultant une réponse nette et franche à la question posée, se félicite de l'engagement de l'ENIT dans le processus de construction de la COMUE, et considère que le statut d'**associé renforcé** (statut inventé à Toulouse) ainsi qu'une place **tournante** au sein du Conseil d'Administration de la COMUE, permettront à l'ENIT d'assumer pleinement son engagement. En clair et de manière officielle de la part du ministère : l'ENIT n'a pas sa place comme membre de droit dans la COMUE.

Début juillet 2014, les Conseils d'Administration des 6 membres autoproclamés de la COMUE se sont prononcés en faveur des statuts proposés par leurs soins. Pour asseoir un peu plus leur position, le Conseil d'Administration de la COMUE a également adopté ces

statuts. Il nous semble que le Conseil d'Administration de l'ancien PRES (toujours les mêmes 6 membres fondateurs de l'ancien PRES et membres de droit autoproclamés de la nouvelle COMUE) outrepassa là ses prérogatives, puisque la COMUE n'est pas encore installée dans ses fonctions officielles. Il y a peu de doute que les statuts ne soient pas validés par le ministère, faisant fi de la loi qui donne normalement la liberté à tout établissement de choisir son niveau de participation au sein de la COMUE. Notons que le centre universitaire Champollion d'Albi a également demandé l'accès au statut de membre de droit, arguant comme l'ENIT de sa représentativité régionale, mais sans écho positif à ce jour. Un collectif de 8 établissements (sans l'ENIT), ayant statut d'associé dans l'ancien PRES, a en outre manifesté, par courrier adressé à la présidente du PRES, sa désapprobation face à une régression de la concertation et un fonctionnement non démocratique dans les décisions. On peut éventuellement accepter qu'il n'y ait pas de surreprésentation des écoles par rapport aux universités (15 000 étudiants pour l'ensemble des écoles par rapport à 100 000 pour les universités, mais avec une majorité de diplômés pour les écoles et la possibilité de pondérer pour leur représentation). On pourrait également accepter qu'une gouvernance ne soit pas pléthorique pour être efficace (c'est le mal historique des universités). Mais on peut également, sur la forme, s'insurger contre l'entre-soi et l'hermétisme des membres autoproclamés de la COMUE et par conséquent, s'inquiéter logiquement sur le fonctionnement futur de cette COMUE.

Pour autant, il ne faut pas jeter la COMUE aux oubliettes. La loi étant ce qu'elle est, la COMUE sous forme fédérale reste une solution acceptable. Ce sera toutefois un combat de tous les instants pour y préserver nos intérêts. Le statut d'associé renforcé doit donc être privilégié plutôt que le statut d'associé simple (même s'il n'y a pas beaucoup de différence) et la démarche toujours entretenue pour l'accès au statut de membre de droit.

Il convient également de s'interroger sur l'intérêt et la teneur de notre association à l'INPT. Historiquement, cette association a été initiée à des fins de formation doctorale. Mais pas uniquement. Un décret du 22 mars 2000 concernant l'organisation des ENI stipule que celles-ci ont vocation à être rattachées à un EPSCP (Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel : statut des universités, de l'INPT, des INSA, des UT, des Ecoles Centrales, de l'ENSAM et de l'ENISE). Il s'agit uniquement de coopération scientifique, les établissements rattachés conservant leur personnalité morale et leur autonomie financière, en application de l'article 43 de la loi du 26 janvier 2004 sur l'enseignement supérieur. Cette loi permet de se rattacher à un ou plusieurs EPSCP. Rappelons que l'INPT est composé de 3 écoles internes (ENSEEIH, ENSIACET et ENSAT) et

de 4 écoles associées (ENIT, ENVT, El Purpan et EN Météo). Notre association à l'INPT était jusqu'à maintenant pertinente, dans un ensemble poly-métiers d'écoles spécialisées et généralistes non concurrentes, bénéficiant de l'image et du classement de ses écoles internes. Mais nous aurions vivement apprécié une plus grande solidarité de l'INPT dans le processus de construction de la COMUE, dans l'intérêt même de celui-ci : un 2^{ème} membre de droit (l'ENIT) aurait permis une meilleure représentation de la moitié des diplômés d'ingénieurs délivrés sur Midi-Pyrénées (ensemble des écoles internes et écoles associées de l'INPT). Or, nous n'avons pu compter que sur nous-mêmes. C'est la raison pour laquelle l'ANIENIT soutient la direction de l'ENIT dans sa décision d'élargir les possibilités de partenariat avec d'autres écoles, pour les formations doctorales.

L'inscription de l'ENIT dans le cadre de la nouvelle loi ESR (ci-avant) n'est que la partie apparente de l'iceberg que constitue le véritable problème de son devenir. La partie immergée du devenir de l'ENIT réside certainement dans son obligation vitale de trouver des alliances stratégiques pour préserver sa vocation et son histoire, sinon son nom et son diplôme. La nouvelle loi ESR fait passer le système universitaire d'une centaine d'universités à une vingtaine d'ensembles regroupés. Les écoles de commerce sont en train de passer, à coups de regroupements incessants, d'une centaine d'écoles à une vingtaine de groupes. Combien resteront, demain, parmi les 200 à 250 écoles d'ingénieurs existantes aujourd'hui ? Pour l'essentiel, les écoles ou groupes d'écoles qui ont vocation à perdurer (et qui occupent les 1^{ères} places dans les classements), sont :

- Les écoles centrales,
- Les écoles Mines/Télécoms,
- Les INP,
- Les INSA,
- Les UT (universités technologiques),
- L'ENLQ,
- Quelques autres grandes écoles historiques parisiennes ou régionales (ISAE à Toulouse),
- ... ?

Dans ce paysage resserré, les principales pistes qui se présentent naturellement ou par opportunité, en fonction de la vocation et de l'histoire de l'ENIT, peuvent être :

- **L'ENSAM** : piste naturelle par rapport à la genèse des ENI, leur vocation et leur histoire (l'ENISE et l'ENIM sont actuellement en discussion). Se posent 2 problèmes : un éventuel « sous-diplôme » ENSAM à terme d'une part et une problématique régionale d'autre part, par rapport au plus proche centre ENSAM sur Bordeaux.

- **L'INPT** : piste naturelle par rapport à notre association déjà existante et piste d'opportunité par rapport à sa place avantageuse dans les classements (7^{ème} place dans l'Usine Nouvelle 2014 contre 11^{ème} pour ENSAM), d'une part, et par la complémentarité des formations et des cursus, d'autre part. Nous avons évoqué ci-dessus les restrictions sur la COMUE.

• **L'INSA Toulouse** : piste d'opportunité par rapport à l'âge (50 ans) et au cursus (5 ans). Mais c'est une école à spécialités et plutôt portée « études » que « terrain ».

• **Mines/Télécoms, via l'EMAC (Mines Albi/Carmaux)** : piste d'opportunité par rapport à leur volonté d'investir le cursus post-bac (comme l'ENSAM) et complémentarité avec l'EMAC (matériaux et énergies). Mais aucune représentation au comité des membres de la COMUE.

• **L'ISAE (Sup Aéro/Ensica)** : piste d'opportunité par rapport à notre représentation sur Toulouse et le monde aéronautique. Mais nous n'avons pas nécessairement vocation à devenir des spécialistes avionique.

Il est maintenant temps d'explorer calmement ces pistes. L'expérience des autres ENI, où la démarche a été initiée par la gouvernance de l'école et conduite à travers des groupes de travail internes, n'encourage pas l'ANIENIT à s'engager dans la même voie, les écoles étant trop parties prenantes. L'ANIENIT propose une

alternative à la gouvernance et aux personnels de l'ENIT : explorer, dans un premier temps et via les associations d'ingénieurs diplômés, les points de rencontre possibles entre écoles, en fonction de leur vocation et de leur intérêt. Pas plus, mais pas moins, avec le détachement et le recul qui s'ensuivent à une première approche informelle.

Lucien ARAGNOUET
Secrétaire de l'ANIENIT

DU CÔTÉ DES AUTRES ENI

■ RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES INGENIEURS ENI (FAIENI)

Le 17 mai dernier s'est tenue l'assemblée générale de la Fédération Nationale des Associations des Ingénieurs ENI (FAIENI) dans les locaux de l'IESF à Paris. Le Bureau de la FAIENI a été renouvelé.

• **Président :**

Pierre MAGA (Anieni Tarbes)

• **Vice Président :**

Louis COUSSEMENT (Anieni Metz)

• **Vice Président :**

Jean-Pierre DALLET (Anieni Brest)

• **Vice Président :**

Bernard GIRAUDET (Eniséen St Etienne)

• **Vice Président :**

Frédéric JEAN (INSA/Enivl)

• **Trésorier :**

Etienne DE FEYTER (Anieni Metz)

• **Trésorier Adjoint :**

Guy MONCHY (Anieni Tarbes)

• **Secrétaire :**

Lucien ARAGNOUET (Anieni Tarbes)

• **Secrétaire Adjoint :**

Olivier HUPOND (Anieni Brest)

La mission principale de la FAIENI est la défense et la reconnaissance du diplôme ENI, quel que soit le devenir des écoles dans la nouvelle recomposition du paysage de l'enseignement supérieur français. En même temps, la FAIENI veut aider les écoles dans ses missions de communication, de recrutement, de placement de stagiaires et d'insertion professionnelle des nouveaux diplômés, en homogénéisant les actions des différentes ANIENI.

DU CÔTÉ DES INDUSTRIELS

■ DAHER ET LE PLM



Par **Patrice BREQUE**
(Promotion ENIT
« Clément ADER »
1976- 1980)

DAHER a fêté l'année dernière ses 150 ans ; peu de sociétés françaises peuvent s'enorgueillir d'une telle longévité. Mais que fait donc DAHER ? Quel est donc cette ETI (Entreprise de Taille Intermédiaire) ? Pour commencer je crois nécessaire de rappeler un peu d'histoire :

1863 – 1972 DAHER, armateur pour l'industrie

En 1863, Alphonse Barban crée à Marseille une entreprise spécialisée dans la représentation et le transit maritime et terrestre. Huit ans plus tard, il renomme la société qui devient BARBAN & DAHER, avec son associé Paul Daher.

1980 – 1994 DAHER, partenaire logistique global

En 1987, DAHER devient le partenaire logistique global des grandes sociétés industrielles et de biens de consommation pour l'approvisionnement des usines et la distribution des produits. En 1989, DAHER est choisi pour transporter, d'Angleterre jusqu'à Toulouse, la porte avant du BELUGA et son support. DAHER a inventé une route qui reste aujourd'hui dans ses grandes lignes, celle utilisée par les convois de l'A380.



1999 – 2013 DAHER, le développement du modèle Industrie et Services

L'hotellier Montrichard, partenaire historique des industriels de l'aéronautique et de la défense, a apporté à DAHER son expertise



sur ces deux secteurs. DAHER est un acteur majeur sur le marché de la distribution d'air avec les tuyauteries composites. En février 2001, LACROIX LUCAERO rejoint le groupe et apporte toute sa technologie en tuyauterie métallique. DAHER reprend MANUTEX à Saint-Nazaire. DAHER profitera de cette opportunité pour proposer à AIRBUS de venir installer les matelas sur les tronçons ainsi que les équipements d'autres fournisseurs et pour réaliser des prestations de logistique industrielle. Au Royaume-Uni, Rolls-Royce Turbine cherche à vendre son unité d'emballage « Sawley Packaging ». La nouvelle filiale du groupe met alors en place un système d'approvisionnement des lignes d'assemblage de turbines avec des caisses navettes suivies par RFID, et permet à Rolls-Royce une économie de 30 % de ses coûts logistiques ! NCS assure à DAHER son développement dans le secteur nucléaire, en Europe et aux Etats-Unis. Socata, héritier du célèbre avionneur Morane Saulnier, rejoint le Groupe en 2009 et vient renforcer son savoir-faire

d'équipementier et de prestataire de services pour l'aéronautique.

DAHER, détenu depuis 147 ans par la famille Daher, devient le premier investissement du FSI (le Fonds Stratégique d'Investissement). Ce nouvel actionnaire permettra au groupe d'accélérer son développement. Vanatome et Verdelet, spécialistes incontestés des vannes et équipements clés pour le nucléaire et l'énergie, rejoignent DAHER en 2011. En 2013, DAHER célèbre ses 150 ans d'histoire et de performances et s'inscrit dans l'avenir. Equipementier de rang 1 pour les industries de haute technologie, il lance son plan Performance 2017 et s'inscrit dans l'avenir.



2014 - DAHER, équipementier de rang 1 pour les industries de haute technologie

Le Groupe propose son modèle "Industrie & Services" aux secteurs aéronautique & défense, nucléaire & énergie, et biens d'équipement. Une forte démarche d'ingénierie lui permet d'offrir à ses clients industriels des solutions innovantes et différenciantes. DAHER est présent dans 12 pays à travers le monde. La société réalise un chiffre d'affaires proche d'un milliard d'euros et son carnet de commandes représente environ 3 années de C.A. Les dernières réalisations portent sur le lancement d'un nouveau TBM : le TBM 900,



mono turbopropulseur d'affaires le plus rapide au monde, le pilotage logistique global du projet ITER, la conception et fabrication de Work-Packages des tous derniers avions commerciaux (A350 XWB, A320 NEO, Dassault Aviation Falcon 5X, etc...).



La performance remarquable de ce groupe a

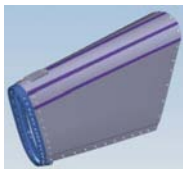
été de se réinventer et progresser face aux changements rapides de son environnement. Le C.A. a ainsi été multiplié par trois en dix ans.

Une fois le décor planté, je peux tenter de vous expliquer mon rôle chez DAHER et vous présenter le PLM.

Arrivé en 2004 (dix ans déjà), j'ai intégré Lhotellier Montrichard, rachetée en 1999, comme responsable du bureau d'études de Toulouse. Le B.E. est centré sur les activités de conception de systèmes d'air et isolation thermo phonique des avions commerciaux. Suite à l'intégration de SOCATO, ce qui forme aujourd'hui les activités Aerospace & Defense, j'ai assuré le soutien de la direction technique pour les méthodes et outils puis la qualité développement. Depuis deux ans, je suis désormais en charge du projet PLM pour sa partie opérationnelle dans le pôle. D'une part j'assure l'interface avec mon homologue de la direction du système d'information, d'autre part je coordonne les différentes filières métier (études, industrialisation, outils, programmes, ...) quant aux usages du PLM, convergences, améliorations, recettes, etc...

Le PLM : quèsaco ?

Textuellement, PLM signifie Product Life cycle Management, autrement dit la gestion du cycle de vie du produit. Pour ma part, j'illustre le sujet en faisant le rapprochement suivant : le PLM est à la gestion des plans ce que l'ERP est à la gestion du stock. Un système de gestion de base de données relationnelle mettant en perspective des données de définition, d'industrialisation, voire de production, afin de les piloter dans le temps et de les rapprocher pour s'assurer de la conformité du produit réalisé.



Le PLM est donc un outil de travail collaboratif dont le but avéré est de faire gagner du temps et de l'argent par une réduction des délais et des coûts de non qualité.

Il supporte le processus de modification, aussi désigné « change process », que l'on peut aborder sur trois plans : la modification, l'évolution et la correction. La modification est l'élément majeur dans la gestion de configuration, nous y reviendrons plus loin. L'évolution n'est pas prise en compte dans la gestion de configuration, mais elle a un impact dans la définition. Enfin, la correction n'a pas d'impact sur la définition et n'est pas prise en compte dans la gestion de configuration. On pourrait aussi citer l'amendement, pas utilisé chez DAHER ; l'amendement est une modification ou une évolution apportée sur le produit fini et livré.

La gestion de configuration est un principe bien formalisé et soutenu par la norme ISO10007 ou encore la norme RG.Aero 000 40. Elle définit des configurations de référence qui pourront être comparées : configurations de référence fonctionnelle, de définition, de production, d'exploitation, de démantèlement et de recyclage.

Les grands donneurs d'ordre des secteurs automobile, aéronautique, ou autre ont déployé leur PLM avec une interprétation de l'ISO 10007 ; ainsi Airbus utilise les termes « As defined », « As planned », « As built » par exemple.

Les données, alors associées à ces « changes », vont pouvoir être partagées et faire l'objet de circuits de validation, aussi appelés workflows, à l'issue desquels elles atteindront un statut de maturité permettant leur exploitation.

Elles seront reliées entre elles par exemple pour établir une nomenclature. Ce sera une vue des liens établis.

L'association de modèles 3D allégés permet alors la visualisation de cet ensemble sans utilisation de CAO native ; des outils intégrés seront utilisés pour effectuer des coupes, des prises de côtes, des captures de vue.

Le PLM étant une base de données relationnelle, chaque donnée est porteuse d'informations, attributs, permettant de définir précisément celle-ci, de la retrouver via les outils de recherche.

Cet outil, en cours de déploiement sur tous les sites industriels, permet le travail partagé dans la plus grande sécurité possible. Les transferts de production sont alors possibles à moindres frais, tant par l'accès aux données de définition que d'industrialisation. Les revues de validation et les workflows aboutissent à des statuts de maturité ; les données sont alors exploitables en temps réel sur tous nos sites à travers le monde. La ségrégation des projets assurant la confidentialité interne afin de respecter nos contrats de plus en plus stricts sur ce sujet.

Plus en amont dans les projets, les spécifications seront intégrées et les définitions reliées afin de gérer les différentes exigences et assurer leur suivi et respect au cours du développement.

En aval, le PLM sera ouvert à nos partenaires et sous-traitants, voire à nos clients, au travers de l'Entreprise Étendue.

A terme, le PLM permettra d'accompagner nos services clients lors de la gestion de maintenance.



Christian FROMIGUÉ
Promotion ENIT 1968-1972
Jean Le Rond d'Alembert

■ **Mon message au service CONCOURS de l'ENIT, le 24/03/2014 :**

« Bonjour,
Par le plus grand des hasards (il m'arrive de jouer le rôle de surveillant d'examens et concours en région parisienne, SUPELEC, POLYTECHNIQUE, AGREG, BTS, etc.) je viens d'apprendre que je serai surveillant du concours ENIT qui se déroule le 14 mai dans les immenses locaux de RUNGIS ! (Ce qui suppose qu'il va y avoir affluence ...) Pourriez-vous me dire s'il s'agit d'une seule après-midi pour ce concours, ou bien s'il y a d'autres sessions prévues ailleurs ? »

■ **Réponse de l'ENIT :**

« Bonjour,
Oui, effectivement, l'épreuve écrite commune ENIT Geipi Polytech va se dérouler cette année à Rungis, je vous le confirme. Nous attendons près de 2000 candidats. Ce concours ne se fait que sur une après-midi le mercredi 14 Mai. »



■ OCCUPATION ANNEXE POUR UN ANCIEN DIPLOMÉ JEUNE RETRAITÉ

Le « pourquoi du comment »

J'exerce cette activité de temps en temps seulement, car je ne souhaite pas être trop sollicité sur ce type d'actions, il y a en effet presque toute l'année des tonnes d'épreuves diverses qui se déroulent en région parisienne dans des lycées, grandes écoles, grandes surfaces comme RUNGIS ou VILLEPINTE quand il y a de 2000 à 5000 candidats, SIEC... Ces épreuves se déroulent sous le contrôle et l'organisation du Service Inter académique des Examens et Concours (SIEC) situé dans la Grande Maison des Examens, 94749 ARCUEIL qui dispose de très grandes salles dans un immense bâtiment (220 élèves par salle), mais quand il s'agit de surveiller des concours où il y a une armée de candidats, leurs propres locaux n'y suffisent plus, et ils utilisent alors les immenses « hangars » dans les zones industrielles de Rungis, Vincennes ou Villepinte. Là, c'est vraiment la foire, notamment quand se déroule à Rungis le CAP de coiffure de toute la région parisienne ! (5000 candidats).

En ce qui me concerne, je préfère aller passer une semaine dans l'enceinte de 2 écoles prestigieuses pour leur concours d'entrée, assez proches, sur le plateau de Saclay-Orsay (et pas très loin de chez moi) : Polytechnique et Supélec. C'est très sympathique, dans un cadre de verdure et d'équipements assez exceptionnel.

A l'origine, c'est mon épouse qui, quand elle a quitté l'Education Nationale à sa retraite,

s'était laissé entrainer par d'autres collègues pour occuper un poste de surveillante de concours, de 2006 à 2009. Quand je suis parti moi-même à la retraite en septembre 2009, elle a souhaité que je la remplace. Je l'ai fait par curiosité, sans trop savoir où j'allais poser les pieds, à partir de 2010, et au fil de l'eau, je continue encore un peu. Ça me change des innombrables autres occupations qui me prennent 200% de mon temps. C'est une activité annexe sympathique, et pas trop mal rémunérée...

Fait exceptionnel, j'ai donc surveillé un concours d'entrée à l'ENIT de Tarbes, le 14 mai 2014 ! Qui l'aurait cru ?

Ce « petit métier » annexe de retraité s'avère souvent agréable, quoique parfois un peu fatigant (il faut être à pied d'œuvre à partir de 7h30 ou 8h pour préparer les salles, puis ensuite parfois jusqu'à 18h), les journées peuvent être un peu longues...

Il y a quelques mois, j'ai passé une semaine pleine à surveiller, dans un lycée technique spécialisé près de chez moi, un concours d'obtention du diplôme d'état d'expert automobile. Amusant car, outre les épreuves écrites, c'était surtout des épreuves pratiques d'expertises sur des épaves automobiles accidentées, puis passage devant des jurys (experts confirmés et tribunaux). L'éventail des interventions est donc très large et très diversifié.

Mon témoignage pourra peut être donner des idées à quelques autres anciens collègues Enizards...

Figure 1 : L'un des grands halls de l'Espace Monnet de Rungis, 1500 candidats futurs Énisards y étaient à quelques tables vides près, et d'autres dans les halls voisins...

■ TÉMOIGNAGE : LIONEL POCHELUBERRY



J'ai choisi le cursus ENIT « Génie mécanique Conception Fabrication » et obtenu mon diplôme en janvier 2013.

Après mon PFE au Technocentre Renault à Guyancourt, j'avais bon espoir d'intégrer l'entreprise, notamment en me faisant remarquer par la dépose d'un brevet suite à une invention que j'ai proposée. Mais il n'en fut rien, les embauches étant gelées. Une longue période de recherche d'emploi a commencé. J'ai passé une vingtaine d'entretiens, mais difficile de sortir du lot, ne bénéficiant pas de réseau personnel ou d'expérience. Seuls les entretiens en prévision d'ouverture de poste dans le secteur automobile ont été très positifs mais sans aucune concrétisa-

tion (même retour après plusieurs relances). C'est alors que j'ai fait appel à l'ANIENIT, qui a posté une annonce sur son site www.anienit.org. Peu de temps après, un recruteur qui s'était mis en contact avec l'association m'a appelé. Depuis, j'entamerai en septembre mon 5^{ème} mois, heureux de travailler et d'occuper un poste à responsabilité. En tant qu'ingénieur méthodes et maintenance, je gère un atelier de maintenance outillages (2 techniciens) ainsi qu'un pôle multiservice (2 techniciens).

Je remercie l'ANIENIT pour ce coup de pouce significatif, le plus dur étant "la mise du pied à l'étrier".

Lionel POCHELUBERRY
Promo 45

■ RETOUR SUR : REZOKRAPA

RezoKrapa (www.rezokrapa.com) a été récompensé la semaine dernière à Toulouse lors de la remise des prix des 12^{ème} Trophées de l'économie numérique dans la catégorie « Territoire ».

C'est un des temps forts du salon La Mêlée Numérique : la 12^e édition des Trophées de l'Économie numérique a récompensé hier mardi 27 mai neuf entreprises de Midi-Pyrénées. Objectif : mettre en avant le savoir-faire, les innovations et les initiatives locales dans le secteur du numérique. Le Grand Prix a été remis par Jean-Luc Moudenc à la société Naïo Technologies.

Prix Territoire : Rezokrapa

Rezokrapa est une société toulousaine qui propose un outil internet permettant de préparer et d'organiser ses randonnées. Le prix récompense une initiative, un projet ou une stratégie en faveur du développement d'un territoire. Cette initiative peut utiliser le numérique, agir en soutien du secteur ou correspondre à un nouvel usage.

Pour rappel, RezoKrapa est un service web et mobile qui permet de cartographier des réseaux de chemins et pistes cyclables pour déterminer des itinéraires pour la mobilité, le sport et le tourisme (voir notre BIL N° 70).



■ MAILLAGE BORDELAIS

Visite de la centrale du Blayais le 5 septembre 2014



La visite fut réellement intéressante et tout le monde semblait ravi...
Nouveau Mail du Groupe ENI de Bordeaux :
groupe.eni.bordeaux@gmail.com



■ RETROUVAILLES DE LA 18^{ÈME}

Déjà 30 ans ! Je n'ai pas vu le temps passer... Le 6 décembre, c'est le gala (enfin pour nous, les Anciens, le bal) de l'ENI. A cette occasion, j'aimerais organiser un repas de promo, j'ai contacté François Grizet et Jean-

Pierre Soustelle pour m'aider dans cette tâche, je leur ai demandé de prévoir un repas pour 40 personnes : ils ont ri en me disant que j'étais optimiste. J'espère que vous m'aidez à leur prouver le contraire ! ...

Vous pouvez me contacter
par email : brigitte-gauthier@voila.fr
ou par téléphone au 05 45 21 95 14
Brigitte GAUTHIER/LEYRAUD

■ RETROUVAILLES DE LA 2^{ÈME} PROMOTION JEAN BAPTISTE DE GRIBEAUVAL 1964-1968 50 ANS APRÈS

Notre promotion 64-68 Jean Baptiste de Gribeauval, a retrouvé tous ses étudiants, un peu changés, pour cette nouvelle rentrée 2014 ! Presque tous présents, avec nos épouses, nous avons partagé trois jours de visites techniques et de souvenirs éloquentes.

Premier jour : réception par le directeur M. Talal MASRI, intarissable de savoir, et visite des locaux de l'ENIT, dont bon nombre nous étaient parfaitement inconnus. Quelques anciens, éphémères, aînés, et professeurs sont également venus se joindre à nous, à notre grand plaisir. Visite rapide à notre ancienne cité, où des filles rentraient en petite tenue... les temps changent !

Deuxième jour : Airbus à Toulouse, reçu par Arnaud EVRARD, collaborateur du directeur des relations industrielles et président de l'Anienit. Impressionnante promenade le long de ces monstres volants, en morceaux gigantesques ou entiers. Visite du site du CNES, organisée par notre spécialiste Yves REVERTER, salle de commande très studieuse en liaison avec la station. Puis déambulation dans les rues vers le Capitole et la basilique Saint-Sernin.

Troisième jour : Pic du Midi, visite privée des coupoles et coronographe par l'ancien directeur du site, qui, en anecdote, avait en son temps passé le concours ENI, puis s'est finalement orienté vers les étoiles ! Temps magnifique et repas garbure mémorable.

De nombreuses festivités gutturales ont bien sûr agrémenté ce programme, et nous nous sommes quittés au matin du quatrième jour, en attente de se retrouver en Alsace l'an prochain !

Henri Gargaud
2^{ème} promotion



■ COURRIER DES LECTEURS

Nos BIL suscitent parfois quelques réactions, bonnes ou mauvaises ... Nous avons décidé de vous faire dorénavant partager quelques unes d'entre elles.

Le 18/09/2014

Message suite à l'envoi de la Newsletter de septembre 2014

Bonjour,

Un BIL « toujours plus proche ... » : pas certain.

Auparavant je le lisais dans mon canapé, au lit ... Désormais jamais !

A méditer.

Cordialement,

T - 22^{ème} promotion

Réponse de l'Anienit, le 18/09/2014

Bonjour Monsieur T,

Je constate que « jamais » ne fut pas le cas de ce dernier exemplaire... et tant mieux ! Sans dérision, je suis surpris que vous puissiez dire cela car le BIL papier est toujours d'actualité... Quand je suis arrivé en 2010, il n'y en avait plus qu'un... nous sommes montés jusqu'à 3 numéros l'année dernière (vous ne les avez pas reçus ? Je vous conseille le n° 69) et cette année, ce sera 2, uniquement par manque de mains... Peut-être avez-vous du temps pour nous aider à en faire plus ? J'ai toujours souhaité conserver le papier pour de nombreuses raisons et vous en faites partie. Je souhaite rendre le BIL toujours plus attractif et intéressant, mais pour cela il faut du contenu et nous en manquons beaucoup.

Pour revenir sur votre remarque, un BIL papier tous les mois ne serait pas envisageable (ni financièrement, ni dans le contenu). Un BIL d'une page informatique permet de rendre plus visible l'association aux yeux des jeunes mais aussi de rendre plus vivantes les actualités... Ne vous inquiétez pas, ma volonté est de garder ce lien papier... Et quoi qu'il en soit, merci pour votre retour !

Cordialement,

Arnaud Evrard

Président de l'ANIENIT 2013

RAPPORT DE L'ENQUÊTE ANNUELLE D'IESF



La 25^{ème} enquête socio-professionnelle sur la situation des ingénieurs a été réalisée en mars et avril 2014 par l'Observatoire des ingénieurs d'Ingénieurs et Scientifiques de France. Les associations d'ingénieurs diplômés ont invité leurs adhérents à répondre au questionnaire très détaillé (ou le questionnaire court pour ceux qui répondent chaque année) qui leur était proposé par Internet. En complément des rubriques traditionnelles portant sur la formation, l'emploi, l'innovation, la rémunération et la motivation, les ingénieurs ont répondu en grand nombre à des questions spécifiques optionnelles.

Près de 50 000 réponses ont été recueillies cette année. La diversité et la taille de la base de données ainsi constituée ont permis d'appliquer des méthodes d'analyses statistiques élaborées avec l'INSEE, qui rendent les résultats et les conclusions

représentatifs pour l'ensemble des 755 000 ingénieurs en activité, diplômés en France. Les résultats ont été analysés et publiés dans une brochure disponible dès juillet 2014 qui est proposée au prix de 10 EUR TTC, port compris.

Les résultats de l'enquête 2014 ont aussi été utilisés pour affiner le modèle de « Calcul du salaire en ligne » :



http://www.iesf.fr/salaire/salaire_2013.php?action=calcul

Cette fonction permet de déterminer avec une bonne probabilité la fourchette de salaire correspondant à un profil, déterminé par une quinzaine de variables explicatives.

L'Anienit remercie particulièrement les 533 ingénieurs ENIT qui ont bien voulu consacrer un peu de leur temps pour qu'un rapport spécifique à la population ENIT puisse être commandé à IESF (250€). Les résultats de ce rapport viennent de nous parvenir, nous avons donc choisi de vous les faire partager, vous les trouverez joints à ce B.I.L. Nous espérons ainsi motiver beaucoup d'entre vous à participer aux prochaines éditions de cette enquête, afin de rendre les résultats plus pertinents (10 % de réponses seulement cette année : certains chiffres ne sont pas très représentatifs de la réalité... vous pouvez faire bien mieux, non ?)

FRANÇOIS LUREAU EST LE NOUVEAU PRÉSIDENT D'INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE (IESF)



Le 13 juin, le Conseil d'administration d'Ingénieurs et Scientifiques de France a nommé François Lureau Président de la fédération. Après une carrière dans l'aéronautique et l'armement, François Lureau a été, de 2004 à 2008, numéro

deux du ministère de la Défense, responsable de la politique industrielle et de la recherche, de la conduite des programmes d'armement et du soutien aux exportations. Né en 1944, François Lureau est diplômé de l'École polytechnique (promotion 1963), de l'École nationale supérieure de l'aéronautique. Il complète sa formation d'une maîtrise de sciences économiques et d'un Ph.D de l'université de Stanford, Californie.

En prenant la tête d'IESF, au delà d'être au service de près de 200 associations et de plus d'un million de personnes de niveau Bac+5 et de ce que IESF représente, son action se concentrera sur quelques chantiers importants :

- La formation, via le programme « Fabrique des vocations scientifiques et techniques » qui, avec l'appui de l'Académie des Technologies, est reconnu par Matignon comme un Investissement d'Avenir. Ce programme doit aider les jeunes à choisir leur voie. Et également un chantier sur la formation tout au long de

leur vie professionnelle, notamment à l'aide des « Massive On - line Open Courses » .

- Les partenariats avec les entreprises.
- L'ouverture vers l'Europe des ingénieurs et scientifiques.
- Le projet « Spring » qui a pour objectif de créer une Structure Professionnelle des Ingénieurs et des Scientifiques.
- La promotion du métier des ingénieurs et scientifiques dans les collèges et lycées.
- La « Journée Nationale de l'Ingénieur » qui, depuis 2013, rassemble plus de 5 000 ingénieurs autour de conférences et tables rondes partout en France. Ce programme ambitieux vise à élargir et amplifier les initiatives prises par son prédécesseur Julien Roitman. Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF) est l'organe représentatif de la profession pour les ingénieurs et diplômés scientifiques. Reconnu d'utilité publique depuis 1860, IESF fédère à travers 180 associations, une communauté de plus d'un million d'ingénieurs et de scientifiques, au titre de leurs diplômes et de leurs fonctions. Cette fédération a pour vocation de les rassembler en soutenant leurs associations, de valoriser et structurer leur profession, de la représenter auprès des pouvoirs publics, des entreprises et du grand public, enfin de promouvoir en France et à l'international la filière française d'études scientifiques.

CARNET BLANC



■ Lucas et Loïc ont la joie de vous annoncer que Daniel DUPUY (José – 36^{ème} promotion) et Magali se sont enfin décidés à remettre un peu d'ordre dans les pages de leur livre, le 26 avril 2014 à Barlest.

■ Patrick TORRECILLOS (16^{ème} promotion) s'est marié le samedi 30 août 2014

CARNET NOIR



■ Pierre-Gaël MAGNIER (Scoutisch, 34^{ème} promotion) est allé tout schuss vers les étoiles le samedi 28 juin. Sa famille remercie chaleureusement tous les Enizarts qui lui ont témoigné soutien et sympathie.

■ Raymond DELGADO (3^{ème} promotion) est décédé en juin 2014

Vous souhaitez nous faire part d'un mariage, d'une naissance ou d'un décès : envoyez nous le message à diffuser par email à anienit@anienit.org, nous nous ferons un devoir de le publier.